

# **SAS ASSISTANCE REVISION CONTROLE**

## **SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **OFFICE DE TOURISME DE CAMBO-LES-BAINS**

**Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901**

#### **Siège Social**

**3, Avenue de la Mairie- BP 15**

**64250 – CAMBO-LES-BAINS**



### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Présenté à l'Assemblée Générale Exercice clos le 31 décembre 2022**

Ce rapport comporte 22 pages dont 17 concernant les états financiers

# SAS ASSISTANCE REVISION CONTROLE

## SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

OFFICE DE TOURISME DE CAMBO-LES-BAINS

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

3, Avenue de la Mairie - BP 15

64250 – CAMBO-LES-BAINS



**Rapport du Commissaire Aux Comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2022**

A l'assemblée générale de l'Association OFFICE DE TOURISME DE CAMBO LES BAINS,

### ***I. Opinion sur les comptes annuels***

En exécution de notre mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **OFFICE DE TOURISME DE CAMBO LES BAINS** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### ***II. Fondement de l'opinion***

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

# ASSISTANCE REVISION CONTROLE

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## ***Justification des appréciations***

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations des plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **III. Vérifications Spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres adhérents sur la situation financière et les comptes annuels

## **IV. Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## ASSISTANCE REVISION CONTROLE

### ***V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels***

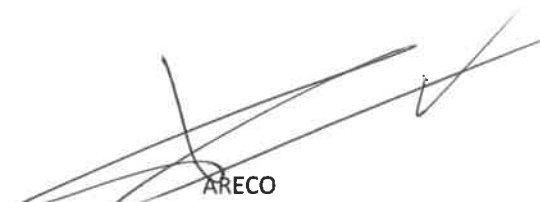
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Bayonne,

Le 26 mai 2023



ARECO

Commissaire aux Comptes

Jean LISSARRAGUE

## ANNEXE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

### *Description des responsabilités du Commissaire aux Comptes*

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	12 754	11 702	1 052	1 647
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	35 888	27 631	8 257	6 164	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>48 642</b>	<b>39 333</b>	<b>9 309</b>	<b>7 812</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	20 364		20 364	13 844
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 051		11 051	1 846	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	2 713		2 713	15 162	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	143 636		143 636	146 902	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	2 246		2 246	869
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>180 009</b>		<b>180 009</b>	<b>178 624</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>228 650</b>	<b>39 333</b>	<b>189 318</b>	<b>186 435</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

**Bilan Passif**

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	79 434	79 434
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	(8 313)	(46 358)	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>(310)</b>	<b>38 045</b>	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>70 810</b>	<b>71 120</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		917
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		<b>917</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>70 810</b>	<b>72 038</b>
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	49 925	51 208
	<b>Total des provisions</b>	<b>49 925</b>	<b>51 208</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	108	208
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 275	6 069
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	24 182	14 089
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	28 818	32 925	
Produits constatés d'avance	8 200	9 899	
	<b>Total des dettes</b>	<b>68 582</b>	<b>63 190</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>189 318</b>	<b>186 435</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(310,40)	38 044,53
(1) Dont à moins d'un an	68 582	63 190	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	108	208	

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	15 745	12 815
	dont ventes de dons en nature	1 694	1 484
	Ventes de prestations de service	148 450	101 154
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	203 313	240 155
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	11 885	5 770
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	419	642	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>379 812</b>	<b>360 536</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises	15 584	9 547
	Variation de stock	(6 848)	(3 358)
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	105 524	96 726
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 637	3 977
	Salaires et traitements	192 308	169 742
	Charges sociales	57 410	46 294
	Dotations aux amortissements et dépréciations	6 645	6 429
	Dotations aux provisions		279
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	270	164	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>376 530</b>	<b>329 800</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>3 282</b>	<b>30 736</b>

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes



# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>3 282</b>	<b>30 736</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	995	80
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>995</b>	<b>80</b>
<b>CHARGES FINANCIERS</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>995</b>	<b>80</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>4 277</b>	<b>30 816</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	891	5 531 1 698
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>891</b>	<b>7 229</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 478	
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>5 478</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(4 587)</b>	<b>7 229</b>
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>381 697</b>	<b>367 844</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>382 008</b>	<b>329 800</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(310)</b>	<b>38 045</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b> Dons en nature Prestations en nature Bénévolat  <b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b> Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole  <b>TOTAL</b>			36 064
			<b>36 064</b>

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

En outre les précisions suivantes sont apportées :

### 1. Frais de développement

Lorsque des frais de développement sont engagés, ils sont comptabilisés en charge de l'exercice.

### 2. Frais d'acquisition des immobilisations

Conformément au PCG article 321-10, les frais d'acquisition des immobilisations sont inscrits en charge l'exercice de leur engagement.

### 3. Modes et méthodes d'amortissement

#### *Base d'amortissement*

Elle est constituée de la valeur brute de l'actif sous déduction de sa valeur résiduelle éventuelle.

#### *Mode d'amortissement*

Le mode dégressif est utilisé lorsque les prescriptions fiscales le permettent.  
Le mode linéaire est utilisé dans les autres cas.

#### *Durées d'amortissement*

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Lorsque les immobilisations sont décomposées, les durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

- les composants sont amortis sur leur durée réelle d'utilisation dans l'entreprise,
- la structure est amortie selon la durée d'usage.

Lorsque les immobilisations ne sont pas décomposées ou décomposables, l'amortissement est pratiqué sur la durée d'usage.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé lorsque la durée d'utilisation est supérieure à la durée d'usage.

## Charges financières

Les charges financières sont comptabilisées en charge l'année de leur engagement.

## Achats et stocks

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré premier sorti.

## Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont reprises au même rythme que les immobilisations qu'elle finance.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	11 352		1 403			12 754
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>11 352</b>		<b>1 403</b>			<b>12 754</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	9 313					9 313
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	22 854		6 740		3 019	26 574
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>32 167</b>		<b>6 740</b>		<b>3 019</b>	<b>35 888</b>	
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DES TINES A EIRE CEDES</b>							
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>43 519</b>		<b>8 142</b>		<b>3 019</b>	<b>48 642</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	9 704	1 998		11 702
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>9 704</b>	<b>1 998</b>		<b>11 702</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	9 313			9 313
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	16 690	4 647	3 019	18 317
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>26 003</b>	<b>4 647</b>	<b>3 019</b>	<b>27 631</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>35 707</b>	<b>6 645</b>	<b>3 019</b>	<b>39 333</b>

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	51 208		1 283	49 925
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>51 208</b>		<b>1 283</b>	<b>49 925</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>legs ou donations</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>51 208</b>		<b>1 283</b>	<b>49 925</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>			1 283	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

# Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	11 051	11 051	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	504	504	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	26	26	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	2 183	2 183	
Charges constatées d'avance	2 246	2 246		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>16 009</b>	<b>16 009</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	108	108		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 275	7 275		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 869	13 869		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 588	8 588		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 725	1 725		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	28 818	28 818			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	8 200	8 200			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>68 582</b>	<b>68 582</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	79 434				79 434
Autres réserves					
Report à nouveau	(46 358)	38 045			(8 313)
Excédent ou déficit de l'exercice	38 045	(38 045)		310	(310)
<b>Situation nette</b>	<b>71 120</b>			<b>310</b>	<b>70 810</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	917		5 094	6 011	
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>72 038</b>		<b>5 094</b>	<b>6 322</b>	<b>70 810</b>



## Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2022

<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>891</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>		<b>891</b>
<i>SUBV CPTÉ RESULTAT PUBLIC</i>	<i>320</i>	
<i>SUBV CPTÉ RESULTAT COMMERCIAL</i>	<i>571</i>	
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>5 478</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b>		<b>5 478</b>
<i>Charges except / ex antérieur SP</i>	<i>4 308</i>	
<i>Charges except / ex antérieur SC</i>	<i>1 169</i>	
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>(4 587)</b>

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>		2 246	2 246
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>2 246</b>

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>		8 200	<b>8 200</b>
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>8 200</b>

## Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2022

### Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

**En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.**

### Rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants :

- Président : Pas de rémunération
- Trésorier : Pas de rémunération
- Secrétaire : Pas de rémunération

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

# Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros	BUREAU DE L'OFFICE DU TOURISME							
	31/12/2022	31/12/2021	%	%	31/12/2022	31/12/2021	%	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur SOGECA	1 168	2 350	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur SOGECA								
Filiales intégrées globalement								
<b>Sous-total</b>	<b>1 168</b>	<b>2 350</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
<b>Sous-total</b>								
<b>TOTAL</b>	<b>1 168</b>	<b>2 350</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

## Effectif moyen

		31/12/2022	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1
	Professions intermédiaires		
	Employés		5
	Ouvriers		
	<b>TOTAL</b>		<b>6</b>